

Extrait du registre des délibérations

Le 3 juillet 2014, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 26 juin 2014, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO,

Étaient présents : • **ARCINS :** Claude GANELON, Daniel PARABIS • **ARSAC :** Michel HAUTIER, Bernadette HENRIEY • **CANTENAC :** Philippe BRUNO, Roger DEGAS • **CUSSAC :** Dominique FEDIEU, Marie-Christine SEGUIN • **LABARDE :** Matthieu FONMARTY, Gil PILONORD • **LAMARQUE :** Dominique SAINT MARTIN, Magali GUYON • **LUDON MEDOC :** Benoît SIMIAN, Martine VALLIER, Véronique SABACA • **MACAU :** Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN de LARCLAUZE • **MARGAUX :** Allan SICHEL • **LE PIAN MEDOC :** Didier MAU, Virginie GARNIER, Romain PAGNAC, Anne-Marie BENTEJAC, Christian VELLA, Josette JEGOU, Christian DECAUDIN, Christian SAUVAGE • **SOUSSANS :** Christophe DEMILLY, Annette MAURIN.

Absents excusés : Nadine DUCOURTIOUX pouvoir à Michel HAUTIER, Fabienne OUVRARD pouvoir à Roger DEGAS, Jean-Claude MARTIN pouvoir à Claude GANELON, Joseph FORTER pouvoir à Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD pouvoir à Véronique SABACA, Jacques DELHOMME pouvoir à Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Claude BERNIARD pouvoir à Allan SICHEL, Nathalie SCHYLER-SCHRODER, Pierre-Yves CHARRON pouvoir à Christophe DEMILLY.

Conseillers en exercice : 39 • **Présents :** 29 • **Votants :** 38

Secrétaire de séance : Michel HAUTIER

2014-0307-64 Marché de travaux pour la création d'une structure d'accostage pour bateaux à passagers à Cussac Fort Médoc – Choix du prestataire – Décision

Une consultation a été lancée le 20 mai 2014 pour une remise des offres le 16 juin 2014, il convient de choisir le prestataire retenu pour effectuer les travaux.

4 entreprises ont remis une offre dans les délais impartis

Au vu des critères de jugement des offres retenues et de leur analyse, la Commission des marchés, réunie le 30 juin 2014, propose d'attribuer le marché à la Société BALINEAU, dont l'offre est jugée économiquement la plus avantageuse


LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► **Décide** d'attribuer le marché de travaux relatif à la création d'une structure d'accostage pour bateaux à passagers à Cussac Fort Médoc à la Société BALINEAU.

► **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce marché.

Pour copie conforme
Arsac, le 7 juillet 2014

Le Président


Siège
à
MARGAUX
(33400)
* 63160 ARSAC *